



SOCIO-SPORT : REPÈRES, PRATIQUES ET PERSPECTIVES

CHAPITRE 2 - LES ACTEURS DU SOCIO-SPORT

Les acteurs socio-sportifs : un écosystème en développement
et en structuration



Un écosystème en développement et en structuration

Action socio-sportive ≠ Acteur socio-sportif

Une action socio-sportive peut être portée par des structures très différentes : club, association d'insertion, structure médico-sociale, collectivité, mission locale, centre social, fédération...

Un acteur socio-sportif se distingue par une prédominance de l'activité socio-sportive dans son projet associatif, son modèle d'intervention, ses métiers et son développement. Le socio-sport n'est pas une action ponctuelle : il est au cœur de son identité, de son expertise et de sa stratégie.

Des opérateurs de terrain Spécialisés :

Ils conçoivent, organisent et mettent en œuvre les actions auprès des publics, dans les quartiers prioritaires, les territoires ruraux, les établissements scolaires, sociaux, médico-sociaux, pénitentiaires, les entreprises ou les clubs sportifs.

Le sport comme support :

d'accroche, de remobilisation, de médiation et de transformation des parcours : travail de la confiance, de l'engagement, de la coopération, du rapport aux règles.

Ce qui distingue les opérateurs socio-sportifs

1

Objectifs prioritairement non sportifs

L'éducation, l'insertion, la santé, l'inclusion, la prévention, l'accès aux droits, la lutte contre l'isolement ou la remobilisation des publics priment sur la performance ou la compétition.

2

Un fonctionnement souvent sans licence fédérale

Les personnes accompagnées sont des bénéficiaires, participants ou usagers plutôt que des licenciés.

3

Des actions hors logique compétitive

La pratique est adaptée et mise au service d'un projet social : engagement, lien, observation, apprentissage, mise en mouvement.

4

Un ancrage institutionnel pluriel

Rarement affiliés à une seule fédération, ces acteurs ont ancrage institutionnel pluriel et peuvent être reconnus par le sport, l'insertion, la santé, le handicap ou l'éducation populaire.

5

Des équipes aux profils diversifiés

Éducateurs sportifs, chargés d'insertion, travailleurs sociaux, médiateurs, psychologues, coordinateurs de parcours. Le socio-sport exige une combinaison de compétences sportives, sociales, éducatives, relationnelles, partenariales et méthodologiques

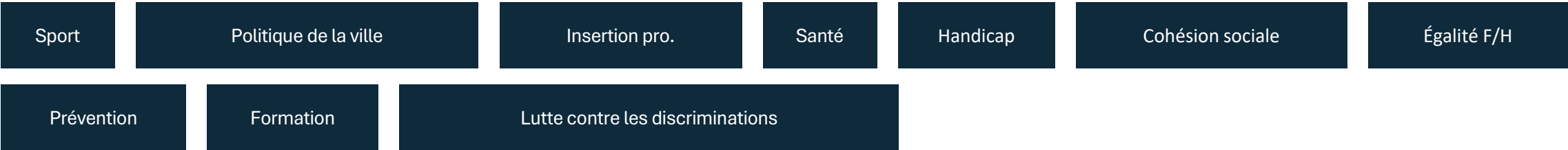
2.1 LES ACTEURS SOCIO-SPORTIFS

Un modèle associatif hybride, au croisement des politiques publiques

Les activités des acteurs socio-sportifs ne reposent pas principalement sur les cotisations ou les licences. Les publics accompagnés étant souvent peu solvables, leur financement dépend de ressources croisées :



Cette hybridation reflète la position particulière du socio-sport : les projets relèvent souvent, à la fois, de plusieurs politiques publiques.



De nombreuses associations cumulent agréments jeunesse et éducation populaire, organisme de formation, ESS, partenaire France Travail, ou reconnaissance handicap / santé — preuve que le socio-sport ne se laisse pas enfermer dans une seule catégorie administrative.

Les membres d'Impact Social par le Sport : des opérateurs structurants du champ socio-sportif

Les membres d'ISS ne représentent pas à eux seuls l'ensemble du champ socio-sportif, mais ils en constituent une composante structurante : leur activité socio-sportive est centrale dans leur projet, leur organisation et leur développement.

Leur point commun : utiliser le sport comme outil d'accompagnement et non comme finalité principale. Ils interviennent auprès de publics variés :

- Jeunes des quartiers prioritaires
- Personnes éloignées de l'emploi, bénéficiaires du RSA
- Personnes en situation de handicap ou exilées
- Publics en difficulté de santé
- Jeunes en rupture scolaire ou institutionnelle
- Femmes éloignées de la pratique sportive
- Publics isolés ou fragilisés

Rebonds!	Breizh Insertion Sport	Dahlr
Drop de Béton	Azur Sport Santé	Day Toursport
OCAS	Fête du Mur	Kabubu
Unis vers le Sport	Passeport Sport pour l'Emploi	Sport dans la Ville

Un écosystème plus large que les seuls membres d'ISS :

Associations nationales ou territoriales

APELS, Pour le Sourire d'un Enfant, La Recyclerie Sportive, Parkour 59, Académie Younus... et d'autres structures locales participent à la diffusion des pratiques d'éducation, d'insertion, de remobilisation et de cohésion sociale par le sport.

Clubs sportifs

Ils peuvent porter des actions socio-sportives ambitieuses. Toutefois, ils ne deviennent pas nécessairement des acteurs socio-sportifs au sens strict si ces actions restent minoritaires dans leur projet global. Un club peut porter une action socio-sportive sans que l'ensemble de son modèle associatif soit structuré autour du socio-sport

Collectivités, centres sociaux, missions locales & structures médico-sociales

Ces structures sont des partenaires, des prescripteurs, des financeurs, des lieux d'accueil ou parfois des porteurs de dispositifs, mais pas toujours des opérateurs socio-sportifs spécialisés.

Distinction clé : une action sociale menée par un club n'en fait pas un acteur socio-sportif spécialisé. C'est la place du socio-sport dans le projet global de la structure qui fait la différence.

3.1 LES ACTEURS SOCIO-SPORTIFS

Une professionnalisation progressive du champ :

Le développement des acteurs socio-sportifs s'observe à plusieurs niveaux :

1

Croissance des activités et des publics accompagnés.

Passage d'actions expérimentales à des dispositifs territorialisés plus structurés, intégrés dans des politiques publiques soutenus par des partenaires privés et reconnus par des institutions.

2

Professionnalisation des équipes

Émergence de nouveaux métiers : éducateur socio-sportif, coordinateur de parcours, chargé de développement, référent insertion, médiateur socio-sportif.

3

Formalisation des méthodes

Construction d'outils : diagnostics territoriaux, grilles d'observation, référentiels de compétences, outils de mesure d'impact, démarches de formation.

Cette formalisation est essentielle pour dépasser l'idée selon laquelle le sport produirait automatiquement des effets sociaux : ces effets dépendent d'une intention, d'un cadre, d'une méthode et d'une continuité dans le temps.

Un champ dynamique, mais encore fragile

Fragilités économiques

Le modèle reste dépendant de financements publics ou privés par projet.

Les publics accompagnés étant peu solvables, les ressources issues des cotisations ou licences restent limitées.

Les structures doivent donc construire des modèles économiques hybrides, croisant subventions publiques, appels à projets, conventions, mécénat, prestations, fondations, financements de formation ou partenariats privés.

Cette dépendance aux financements croisés peut fragiliser les équipes et les actions.

Les temporalités de financement sont souvent courtes, alors que l'accompagnement des publics nécessite du temps long.

→ La stabilisation des postes, la formation des professionnels et le changement d'échelle restent des enjeux majeurs.

Un enjeu de reconnaissance

Le terme « socio-sport » est de plus en plus utilisé, mais ses contours restent parfois flous. Certaines actions relèvent d'une simple ouverture de créneaux sportifs, quand d'autres construisent de véritables parcours d'accompagnement.

Le développement du socio-sport repose sur la capacité des différents acteurs à conjuguer ancrage territorial et structuration nationale, expérimentation et formalisation, action de terrain et production de connaissances.

→ Clarifier les marqueurs du socio-sport, les compétences professionnelles requises, les conditions de qualité des actions et les effets attendus.

2.2 LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS SOCIO-SPORTIVES DANS LES CLUBS

Le socio-sport, réponse aux enjeux des clubs sportifs

Soumis à la nécessité de redéfinir leurs actions et leur organisation, les clubs font face à trois grands enjeux, auxquels le socio-sport apporte une réponse stratégique.

Diversifier l'offre de pratiques

Répondre aux besoins variés et croissants des publics : santé, bien-être, insertion, mixité.

Redéfinir le rôle dans le territoire

S'affirmer comme acteur à part entière de l'inclusion, de l'éducation et de la cohésion sociale locale.

Sécuriser le modèle économique

Accéder à des financements diversifiés, conditionnés à l'utilité sociale des actions : politiques publiques, fondations, partenariats privés.

En s'engageant dans le socio-sport, les clubs consolident leur légitimité, renforcent leur pérennité et dépassent le cadre strictement sportif pour s'inscrire dans des dynamiques plurielles de développement local et sociétal.

Répondre aux besoins des publics, des pratiques et des territoires

①

Des publics en situation de vulnérabilité

Jeunes en décrochage scolaire, personnes éloignées de l'emploi, habitants des QPV ou zones rurales isolées, personnes en situation de handicap : la pratique devient un outil éducatif et thérapeutique, un levier d'estime de soi et d'insertion.

②

Une évolution du rapport à la pratique sportive

Le modèle du licencié fidèle recule au profit de pratiques plus libres, occasionnelles, axées sur la santé, le bien-être et le plaisir. Le socio-sport incarne cette mutation en permettant aux clubs de proposer des formes de pratique adaptées, inclusives, non compétitives, qui répondent aux attentes de publics diversifiés.

③

Des besoins territoriaux marqués

Dans les QPV, les zones de revitalisation rurale (ZRR) ou les bassins fragilisés par la désindustrialisation, le socio-sport favorise le lien social, lutte contre l'isolement et ancre les clubs dans les dynamiques locales.

Une coopération nécessaire entre deux expertises complémentaires

Le développement du socio-sport ne repose ni uniquement sur les acteurs socio-sportifs spécialisés, ni uniquement sur les clubs sportifs. Il se construit dans une logique de coopération entre plusieurs familles d'acteurs.

Les acteurs socio-sportifs apportent :

Connaissance des publics en situation de vulnérabilité, ingénierie de projet, accompagnement social, méthodes d'intervention, formation, évaluation et mobilisation partenariale.

Les clubs sportifs apportent :

Ancrage local, équipements, bénévoles, éducateurs, présence régulière auprès des habitants et légitimité sportive forte.

3.3 LES COLLABORATIONS ENTRE SECTEUR SPORTIF ET SOCIO-SPORT

Des coopérations déjà nombreuses entre acteurs socio-sportifs et clubs sportifs

Mise à disposition d'équipements ou de créneaux	Mobilisation d'éducateurs sportifs	Co-animation de séances
Orientation de publics vers des activités adaptées	Appui à la structuration de projets	Relais territorial auprès des habitants

Exemple : la Fédération Française de Triathlon (2024)

Une expérimentation nationale d'accompagnement vers le socio-sport a été menée auprès de six clubs de triathlon, dans le cadre de l'appui-conseil Rebondir (AFDAS), associant la Fédération Française de Triathlon, Impact Social par le Sport, l'ANPSS, Rebonds!, Breizh Insertion Sport, Drop de Béton et Unis Vers le Sport.

Modalités d'accompagnement articulant : impulsion fédérale · coordination administrative · expertise socio-sportive · temps collectifs · accompagnements individualisés · mise en relation avec les partenaires territoriaux.

3.3 LES COLLABORATIONS ENTRE SECTEUR SPORTIF ET SOCIO-SPORT

Des espaces de coopération institutionnelle

Clubs Sportifs Engagés

Rapproche clubs, acteurs de l'emploi, entreprises et publics éloignés de l'emploi autour d'actions d'insertion par le sport, en lien avec France Travail.

AFDAS - appui-conseil Rebondir

A joué un rôle important dans l'expérimentation de modalités d'accompagnement des clubs vers le socio-sport.

CNOSF, CROS, CDOS, CRDLA Sport

Accompagnent la diversification des missions du mouvement sportif et l'appropriation progressive du socio-sport.

Ministères, Agence nationale du Sport, PRNSI, services déconcentrés de l'Etat

La plateforme Sport & Inclusion, les dispositifs liés aux 1 000 éducateurs socio-sportifs les appels à projets et les politiques publiques d'insertion par et dans le sport créent un environnement favorable à la coopération.

2.3 LES COLLABORATIONS ENTRE SECTEUR SPORTIF ET SOCIO-SPORT

Ce que dit la recherche sur ces collaborations

Jean-Charles Basson

Trois critères structurent une action socio-sportive : la finalité sociale explicite de l'activité menée, l'ingénierie de projet et les compétences spécifiques des éducateurs.

Nicolas Penin

Les clubs s'engagent dans le socio-sport pour trois raisons : l'incitation externe (politiques publiques ou dispositifs de soutien), la stratégie opportuniste (enjeux financiers) et l'adhésion éthique. Ces ressorts peuvent se combiner, mais génèrent aussi des tensions internes.

François Le Yondre

De nouvelles hiérarchies de légitimité s'établissent : les associations socio-sportives gagnent en reconnaissance grâce à leur expertise, tandis que les clubs traditionnels se réinventent.

Point de vigilance : les chercheurs mettent en garde contre les effets iatrogènes possibles que peuvent avoir certaines actions socio-sportives : exclusion involontaire de publics, renforcement d'inégalités, ségrégations de genre ou territoriales. Les effets sociaux du sport ne sont jamais automatiques.

Ce qu'il faut retenir

Le socio-sport est porté par un écosystème diversifié d'acteurs. Il se développe à l'intersection du mouvement sportif et des acteurs socio-sportifs spécialisés, dans une logique de complémentarité plutôt que d'opposition. Les uns apportent l'expertise des publics et la méthode, les autres l'ancrage sportif et territorial.

✓ Bonnes pratiques / conditions de réussite :

La structuration des acteurs socio-sportifs repose sur plusieurs conditions :

- Un projet associatif clair et une finalité sociale explicit.
- Une équipe pluridisciplinaire et des partenariats solide.
- Un modèle économique hybride et des méthodes formalisées.

La coopération réelle entre clubs et acteurs socio-sportifs reste déterminante

⚠ Points de vigilance :

- Ne pas confondre action ponctuelle et acteur spécialisé
- Fragilité économique des structures socio-sportives liée aux financements croisés
- Une reconnaissance institutionnelle encore inachevée : la position hybride, au croisement de plusieurs politiques publiques constitue une richesse, mais elle peut aussi fragiliser leur lisibilité et leur reconnaissance.

SOCIO-SPORT : REPÈRES, PRATIQUES ET PERSPECTIVES

- TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024 et 2025 -

Pour en savoir plus :



[Plateforme Sport et Inclusion](#)



[LinkedIn](#)



[Mail](#)

Avec le soutien de :



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE
ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



agence nationale
de la cohésion
des territoires



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Fondation d'Entreprise

En partenariat avec :

